

« Valeur(s) », Exploitation et Économie des Conventions

Journée « Etat prédateur, conflits et résistance »

MSH Paris-Nord

22 novembre 2019

Olivier FAVEREAU
Université Paris Nanterre

Les conventionnalistes et Marx

- EC 1 : INSEE 86, CEE 87, RE 89, Boltanski & Thévenot, 1991
 - 1986/89 : faible présence de Marx sauf Salais ? Orléan ?
 - ne pas oublier l'influence Nanterroise (années 1970 + ...)
- EC 2 : à partir de Boltanski & Chiapello, 1999
 - Relecture de EC 1 :
 - Retour sur la sociologie critique : Bourdieu + Cerisy 2001
 - « institutions et conventions » (avec C.Bessy) CEP 2003
 - Relecture de Marx ? session SASE Costa-Rica « Is Marx obsolete ? » juillet 2008
- EC 3 : Orléan, *L'Empire de la Valeur*, 2011
- EC 4 : Recherches sur l'entreprise aux Bernardins (≥ 2009) \leftrightarrow exploration des conventions constitutives du capitalisme néo-libéral ou financiarisé
- Séminaire Sophiapol/Economix sur l'exploitation (2014 -2017) \rightarrow *Cahiers d'économie politique*, économie et philosophie de l'exploitation, 75, 2018 (15 auteurs, 280 p)

Qu'est-ce que 'L'Economie des Conventions' ?

Un programme de recherche en sciences sociales caractérisé par :

(i) **une règle méthodologique**: en rupture avec une longue tradition (tant individualiste que holiste), ne plus séparer

- (IM): coordination, rationalité et valeurs

cf Boltanski & Thévenot, *De la Justification: les économies de la grandeur*, 1991

- (HM) : reproduction, rationalité et valeurs

cf Boltanski & Chiapello, *Le nouvel esprit du Capitalisme*, 1999

(ii) **un intérêt théorique** pour : institutions, règles, lois, normes, et ... conventions

NB. *Quelques précurseurs : Hume, Keynes, Popper, D.K.Lewis, Weber,..., mais, semble-t-il, il manque Marx !*

Reprise du « projet » de Marx par l'Economie des conventions ?

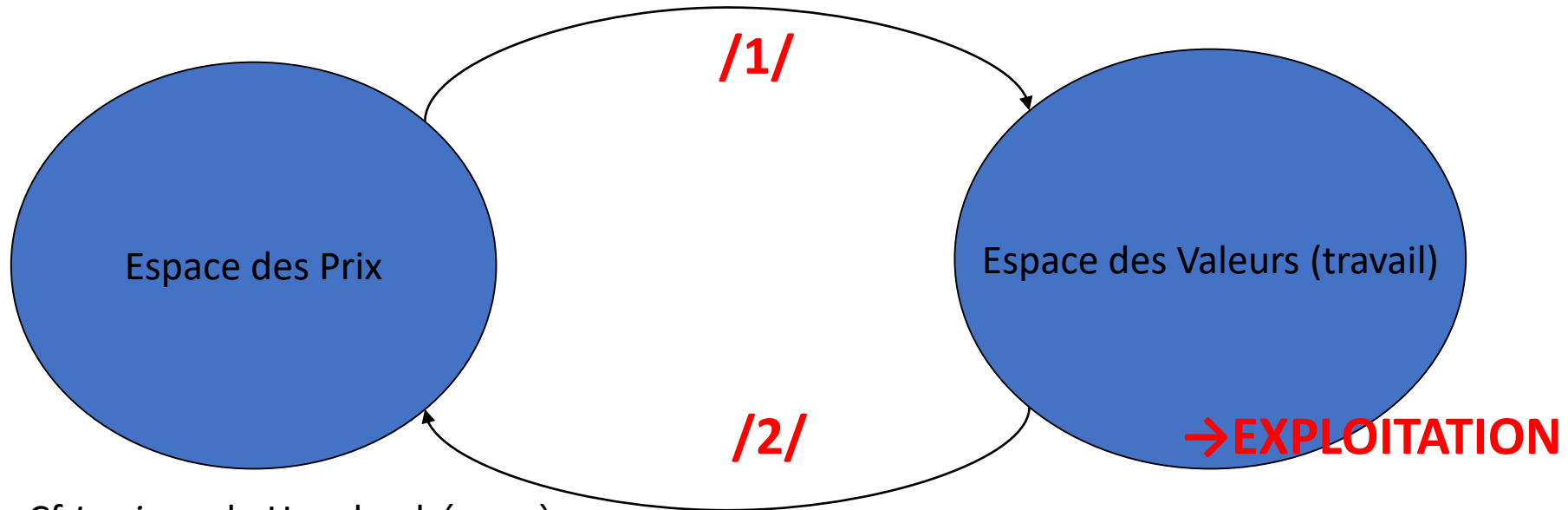
Plan de l'exposé

- I. Eléments de théorie
 - Les deux espaces : prix, valeurs
 - De l'espace des valeurs (travail) à l'espace des valeurs (normatives)
 - De l'espace des valeurs (normatives) à l'EC
- II. Eléments d'application
 - hypothèses de travail
 - Société vs Entreprise
 - Les 2 « conventions » successives de l'après-guerre
 - La convention qui n'a pas « pris »
 - Une histoire conventionnaliste qui complète l'histoire régulationniste

I. Éléments de « théorie »

- « En tant que notion critique, **l'exploitation** est tout à fait cohérente avec la norme de **justice** enfermée dans le concept de ' **cité** ', en sorte qu'il n'existe pas deux logiques, l'une qui serait orientée vers le dissensus et l'autre vers le consensus, mais **deux** points de vue qui peuvent être portés sur le monde tel qu'il est depuis **une même** position normative. La dénonciation de l'exploitation inverse en effet la maxime « Le bonheur des grands fait le bonheur des petits », qui constitue la clé de voûte de l'axiomatique des **cités** , en affirmant que c'est au contraire *le malheur des petits qui fait le bonheur des grands.* » p.464

Les 2 espaces de mesure chez MARX



Cf *Logique* de Hegel : phénomènes
(apparences)

Cf *Logique* de Hegel:
essence

LÉGENDE :

/1/ : abstraction du monde des apparences pour construire un nouvel espace de mesure approprié à l'analyse scientifique (objective)

/2/ : retour au monde des apparences pour faire des prédictions (transformation des valeurs en prix, incluant des prix de production avec un taux de profit moyen)

Cf MORISHIMA, *Marx's economics: a dual theory of value and growth*, Cambridge University Press, 1973 (et aussi l'unique citation de Marx (livre III) in Boltanski & Thévenot, p.419)

L'espace des Valeurs (Travail)

- Sa double fonction (emboîtée)
 - Révéler les 'lois' **scientifiques** de l'économie réelle (les valeurs sont un meilleur guide pour comprendre les prix que ... les prix)
 - Révéler l'**injustice** de ces 'lois' (en rendant visible quelque chose appelée '**exploitation**')
- La fonction 1 traite-t-elle de variables 'objectives' et la fonction 2 de variables 'subjectives' ? *En aucune façon pour Marx.* Grâce aux valeurs travail, '**l'exploitation**' relève d'une mesure **objective**.
- Nul besoin d'un jugement **moral** (un jugement de valeur !), pour dénoncer l'**injustice** de l'économie réelle. On recourt à la même méthode scientifique que pour analyser les phénomènes **quantitatifs**. Un vrai tour de force théorique !
- Néanmoins, Marx choisit habilement un mot à haute connotation **morale** ('**exploitation**') pour dénoter ce phénomène objectif. Ainsi on a le meilleur des deux mondes : on fait de la **science**, pas de la dénonciation **morale**, tout en obtenant aussi ce dernier résultat, sans l'avoir recherché !
- Le seul problème est que, comme les humains vivent dans l'espace des prix, Marx se doit d'expliquer de temps en temps comment on peut passer des valeurs aux prix. Mais ce ne serait qu'un problème technique (le problème de la 'transformation'), pas une question de fond.

De l'Espace des Valeurs (travail) ...

- NB 1 : quelle leçon pour les économistes (et tous les chercheurs en sciences sociales)! *C'est seulement dans un espace d'analyse où l'injustice apparaît comme un phénomène objectif* [grâce aux valeurs-travail] *que l'on peut partir à la recherche des 'lois' scientifiques de l'économie.*
- NB 2 : ici surgit le doute sur les limites de validité du projet : la théorie de la valeur-travail est très généralement considérée comme
 - incorrecte
 - ou inutilisable
 - voire dangereuse
- NB 3 : d'où la question: y a-t-il une alternative entre l'abandon ou la glose ? Bref peut-on transformer le projet grandiose de Marx ... pour en sauver l'essentiel ?

...à l'Espace des Valeurs (normatives)

- **Démarche :**

- (i) **Garder** le principe d'un 2nd espace (à côté de l'espace des prix) mais différencier ses 2 fonctions, et **abandonner** l'hypothèse que les valeurs sont un meilleur guide que les prix
- (ii) **Renoncer** au rêve (?) de construire un concept d'**injustice** entièrement réductible à une formulation **objective**, et accepter l'évidence : la dénonciation de l'injustice (sous le terme 'exploitation') est une des expériences humaines les plus fondamentales. Elle ne requiert aucune expertise théorique sophistiquée. Il est vrai qu'il n'y a guère de consensus sur la norme de justice mais il y a eu depuis des siècles des débats systématiques (**et même scientifiques, dans un sens approprié aux sciences humaines et sociales**) sur la caractérisation du juste et de l'injuste
- (iii) Ainsi l'espace des prix (les valeurs monétaires !) est une réalité, l'espace des valeurs (les valeurs normatives !) une autre. Et on a besoin **des deux** pour penser l'économie.

Que resterait-il du grand projet de Marx ?

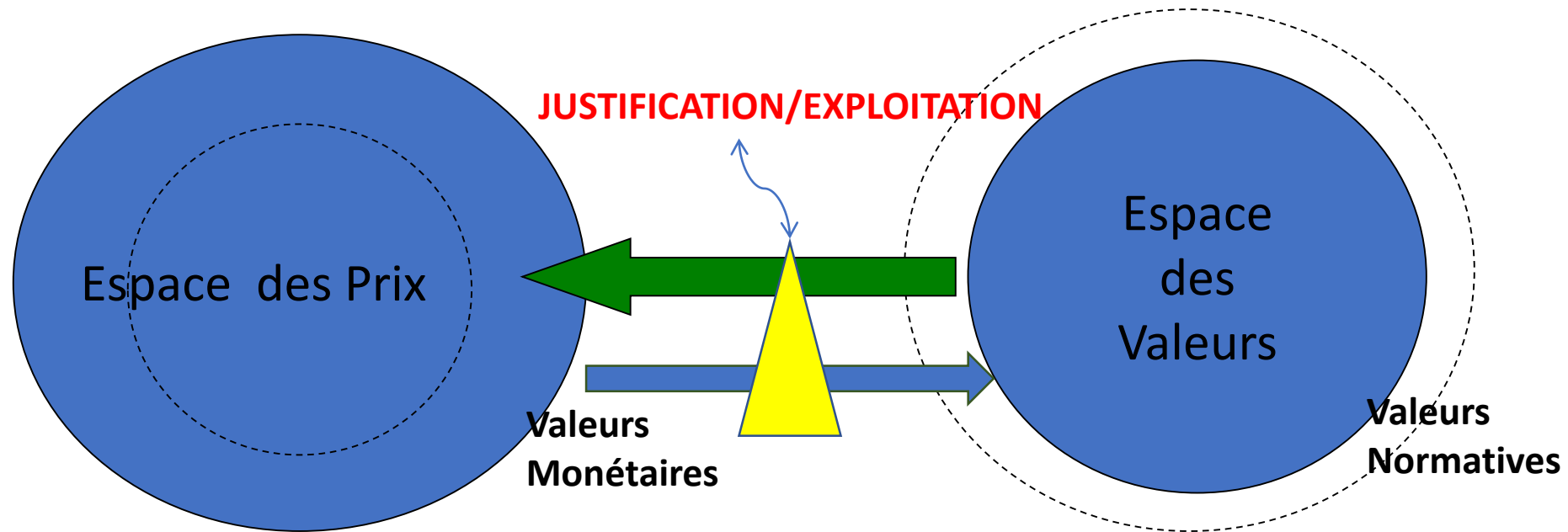
« C'est seulement dans un espace d'analyse où l'*injustice* apparaît comme un phénomène *objectif* que l'on peut rechercher les 'lois' scientifiques de l'économie. »

deviendrait

« C'est seulement dans l'interaction entre l'espace des prix et l'espace des valeurs, où l'*injustice* apparaît **en tant que telle** (i.e. comme un phénomène *intersubjectif et normatif*), que l'on peut rechercher les 'lois' scientifiques de l'économie. »

Pas vraiment un projet indigne.

Des Valeurs Travail aux Valeurs Normatives...



ou... de l' **injustice mesurée par le théoricien sophistiqué** à l' **injustice dénoncée par les gens ordinaires**.

Où peut apparaître l'économie des conventions ?

1. Une coïncidence sémantique ... ?

MARX utilise le concept de « **convention** » 2 fois (et le mot 1 fois) dans *Le Capital* :

- *Livre 3, chap.8*, au sujet de la formation des 'prix de production', plus précisément la détermination du **taux de profit moyen** ;
- *Livre 1, chap.7*, au sujet de la hiérarchie des salaires entre **travail simple et travail complexe**;

Toutes deux pourraient résulter d'une convention

Cf E.Poulain, Revue économique, 43(3), mai 1992

Où peut apparaître l'économie des conventions ?

2. ...Une convergence théorique !

« En tant que notion critique, **l'exploitation** est tout à fait cohérente avec la norme de **justice** enfermée dans le concept de ' **cité** ', en sorte qu'il n'existe pas deux logiques, l'une qui serait orientée vers le dissensus et l'autre vers le consensus, mais **deux** points de vue qui peuvent être portés sur le monde tel qu'il est depuis **une même** position normative. La dénonciation de l'exploitation inverse en effet la maxime « Le bonheur des grands fait le bonheur des petits », qui constitue la clé de voûte de l'axiomatique des **cités** , en affirmant que c'est au contraire *le malheur des petits qui fait le bonheur des grands*. »

L.Boltanski & E.Chiapello, *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, 1999, p.464

En résumé

qu'est-ce qui se passe au juste dans le nouvel espace des Valeurs (V') par rapport à l'espace des Prix (P') ?

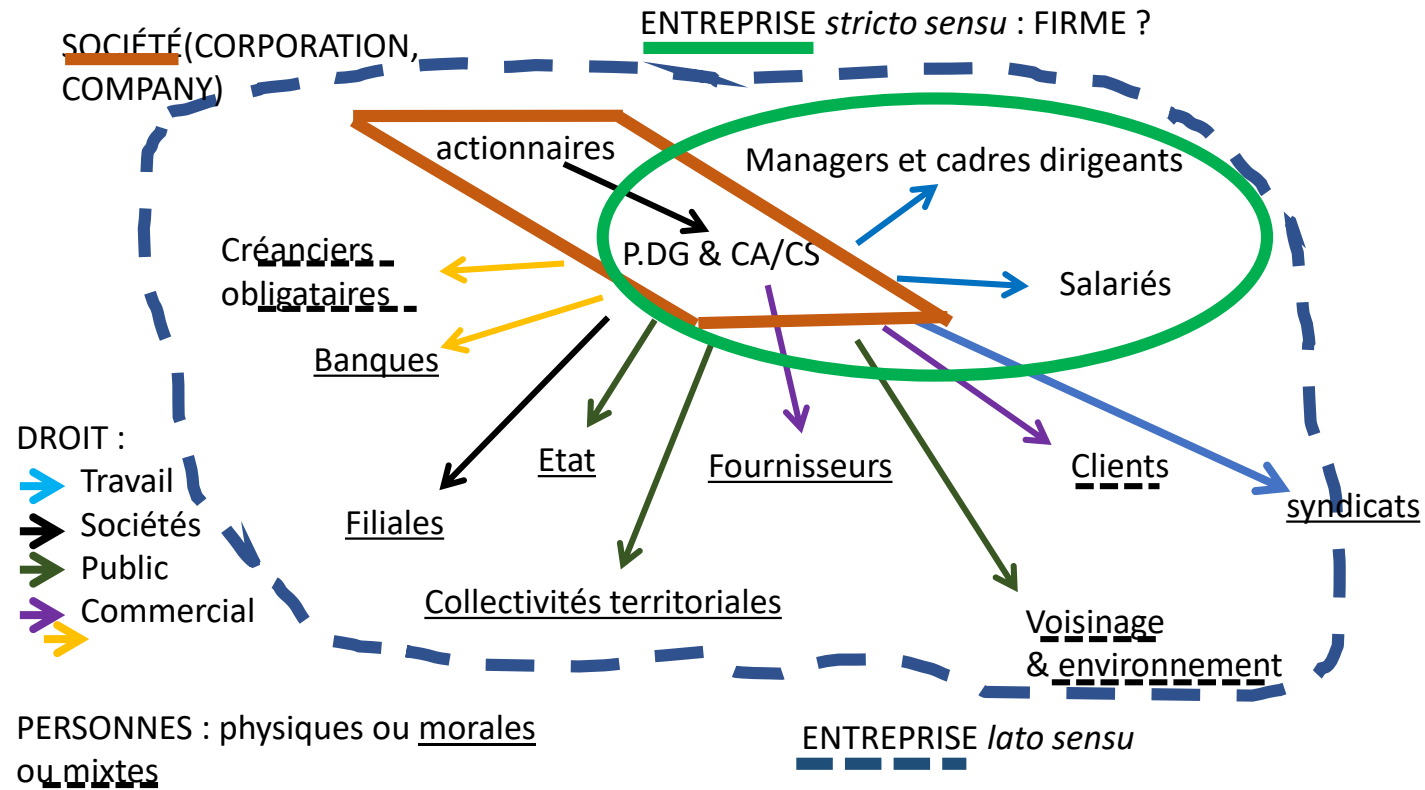
	P'	V'
Trait distinctif de l'ontologie sous-jacente	Objectivité (ex-type : objet)	inter-subjectivité (ex-type : convention)
Type principal de données	Quantitatif (ou : objectivable)	Qualitatif
→ exemples	Données comptables, Indicateurs numériques Modif.législation	Normes, idé(ologi)es, arguments, textes, Modif. interprétation
Moteur principal de la dynamique	Concurrence	Critique
→ application : - Hausse des inégalités - Aller + loin ?	Atkinson, Piketty 1, Godechot, etc.	Fitoussi, Piketty 2, etc.

II. Éléments d'application

Hypothèses de travail

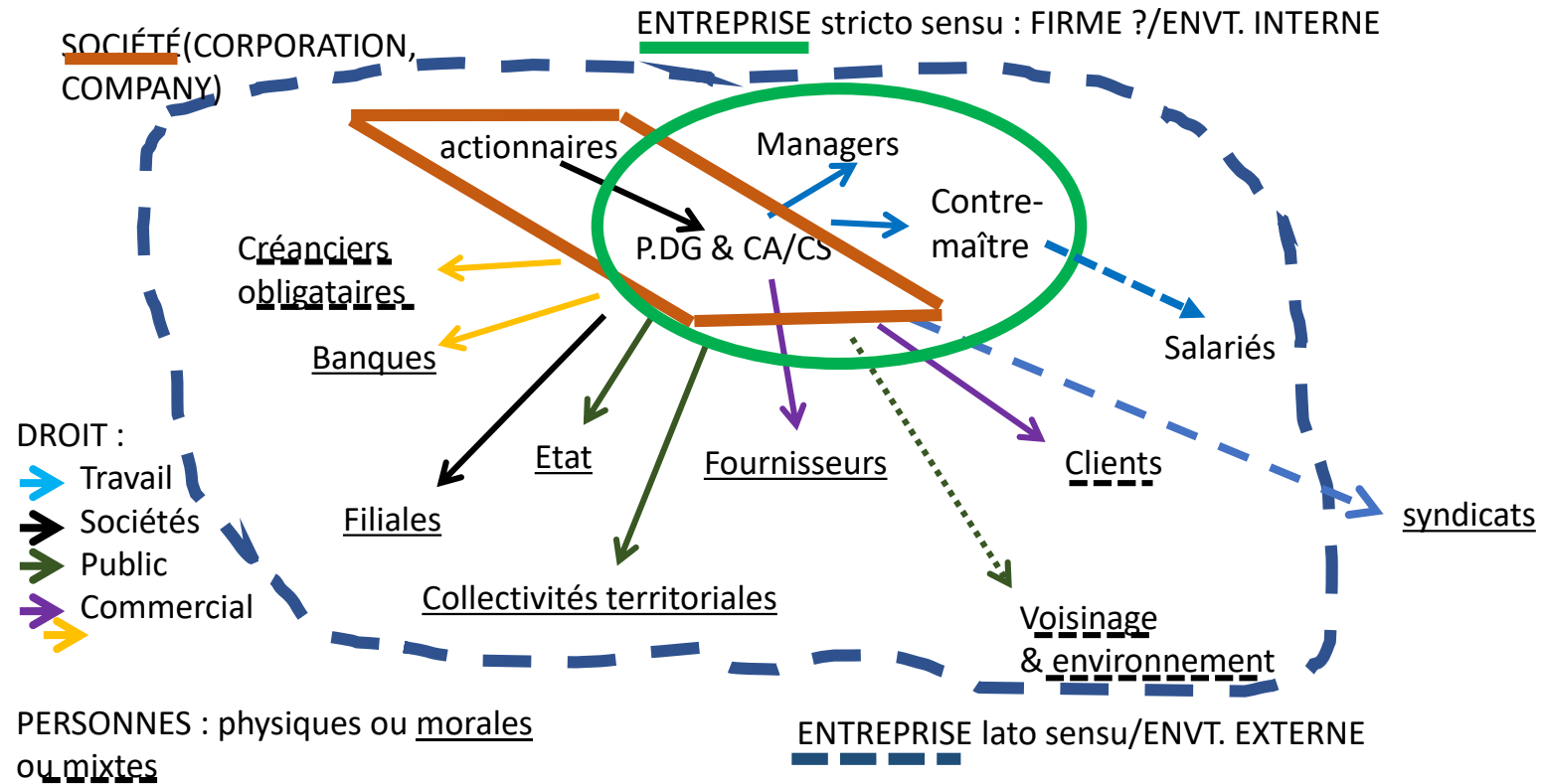
- L'intérêt de la distinction entre ces 2 espaces est lié à l'importance des liens entre les 2
- un lien causal « quantitatif » (homogène) entre V et P. [« transformation » des valeurs en prix]
- Entre V' et P' ?
 - Espoirs a priori : le lien est causal et récursif entre le qualitatif (V') et le quantitatif (P') - celui-ci pas purement quantitatif (rôle des qualités). Handicap max !
 - Conséquence : le vecteur des relations entre V' et P' va être complexe : comme il s'agit de règles et de normes, il prendra la forme d'un ReIN
 - Hyp « simplicatrice » : le lieu principal de production de l'injustice dans le MPC est l'entreprise – et, dans l'entreprise du XXème siècle, depuis l'entre deux-guerres, la ≠ entre « société » et « entreprise »
 - Cette ≠ est source de telles tensions (critiques) dans les capitalismes démocratiques qu'ils ne peuvent faire fonctionner les entreprises sans donner satisfaction à ces critiques, mais d'une façon insatisfaisante, tant que demeure cette ≠, en droit et/ou en fait
 - Tout ce qu'on peut espérer c'est des stabilisations provisoires dans un ReIN, autour d'une « convention » qui gère la ≠, et la critique qu'elle suscite immanquablement
- Plus rien à voir avec Marx ? Peut-être mais ..
 - Proximité, pas seulement amicale, avec les conclusions de la Théorie de la régulation
 - In fine, on va retrouver une notion d'exploitation, comme travail no-payé (grâce à Proudhon !!)

Le Pb fondamental vient de la \neq entre la 'société' et l'entreprise. Il implique le Droit et fait apparaître la 2nde comme *une pratique** en quête permanente de stabilité (= de stabilisation par des conventions ?)



*cf FOUCAULT, Cours au Collège de France, *naissance de la biopolitique*, 10 janvier 1979 : sa « méthode » est de ne pas traiter l'Etat comme une essence, mais comme une pratique → l'appliquer à l'entreprise ?

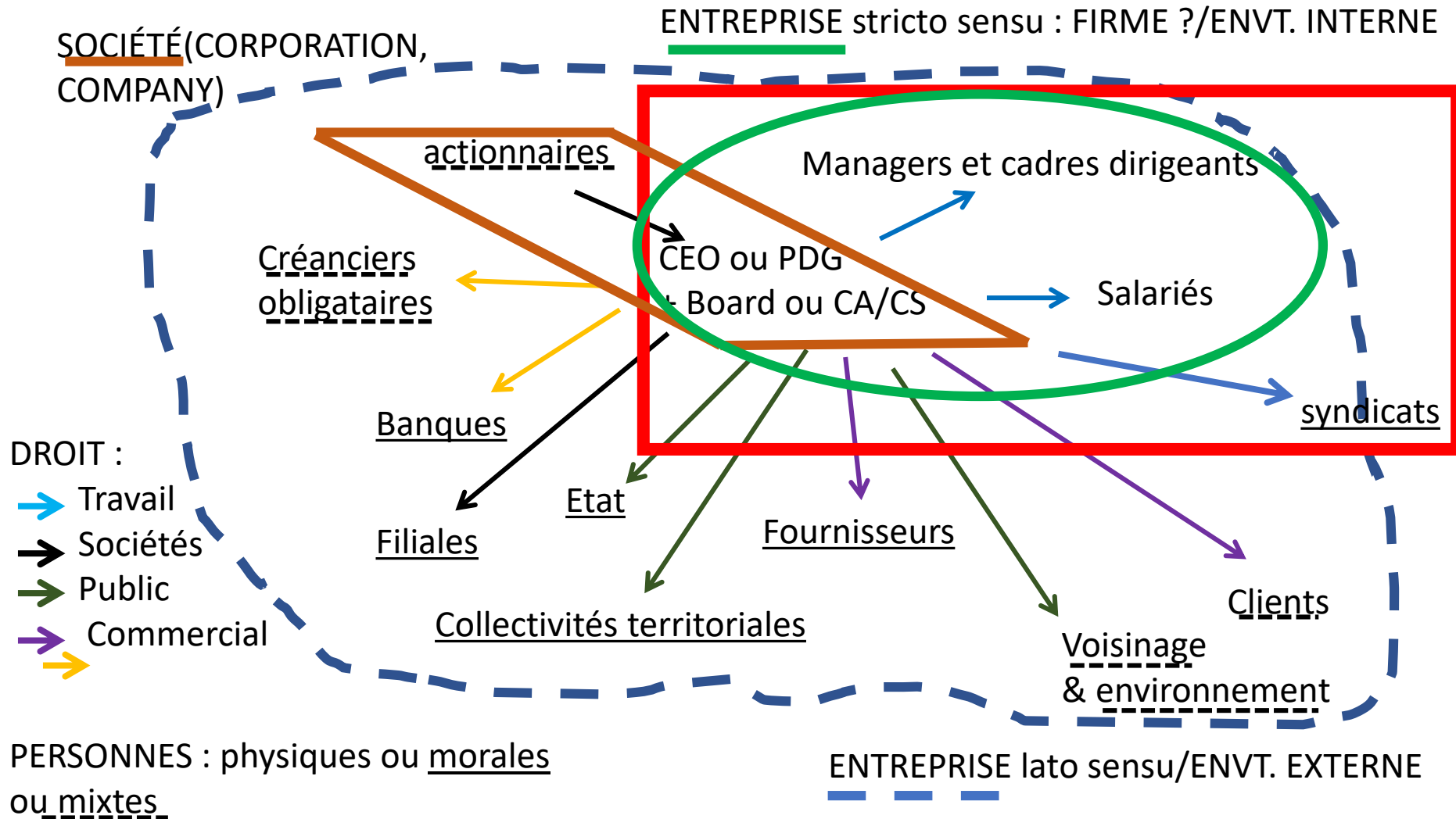
Quand les salariés ne faisaient pas partie de l'entreprise *stricto sensu*....*



* Sanford JACOBY, *Employing bureaucracy: managers, unions and the transformation of work in american industry 1900-45*, Columbia University Press, 1st ed. 1985, 2nd ed. 2004. cf aussi David MARSDEN. *A theory of employment systems*. Oxford University Press. 1999

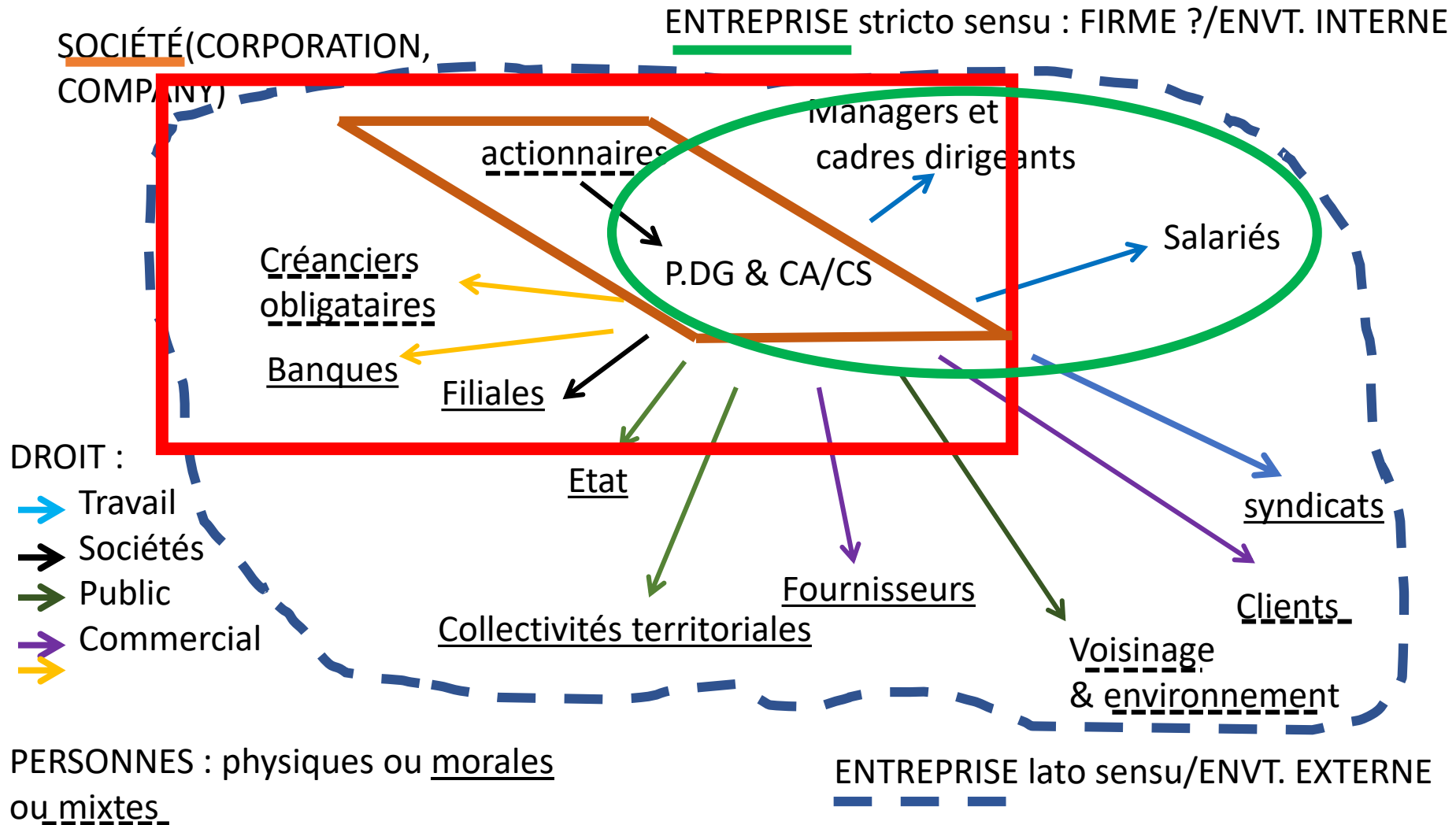
Le Capitalisme social-démocrate des 'Trente Glorieuses'

le compromis « fordiste »



Le Capitalisme financiarisé des années 1980 à aujourd'hui

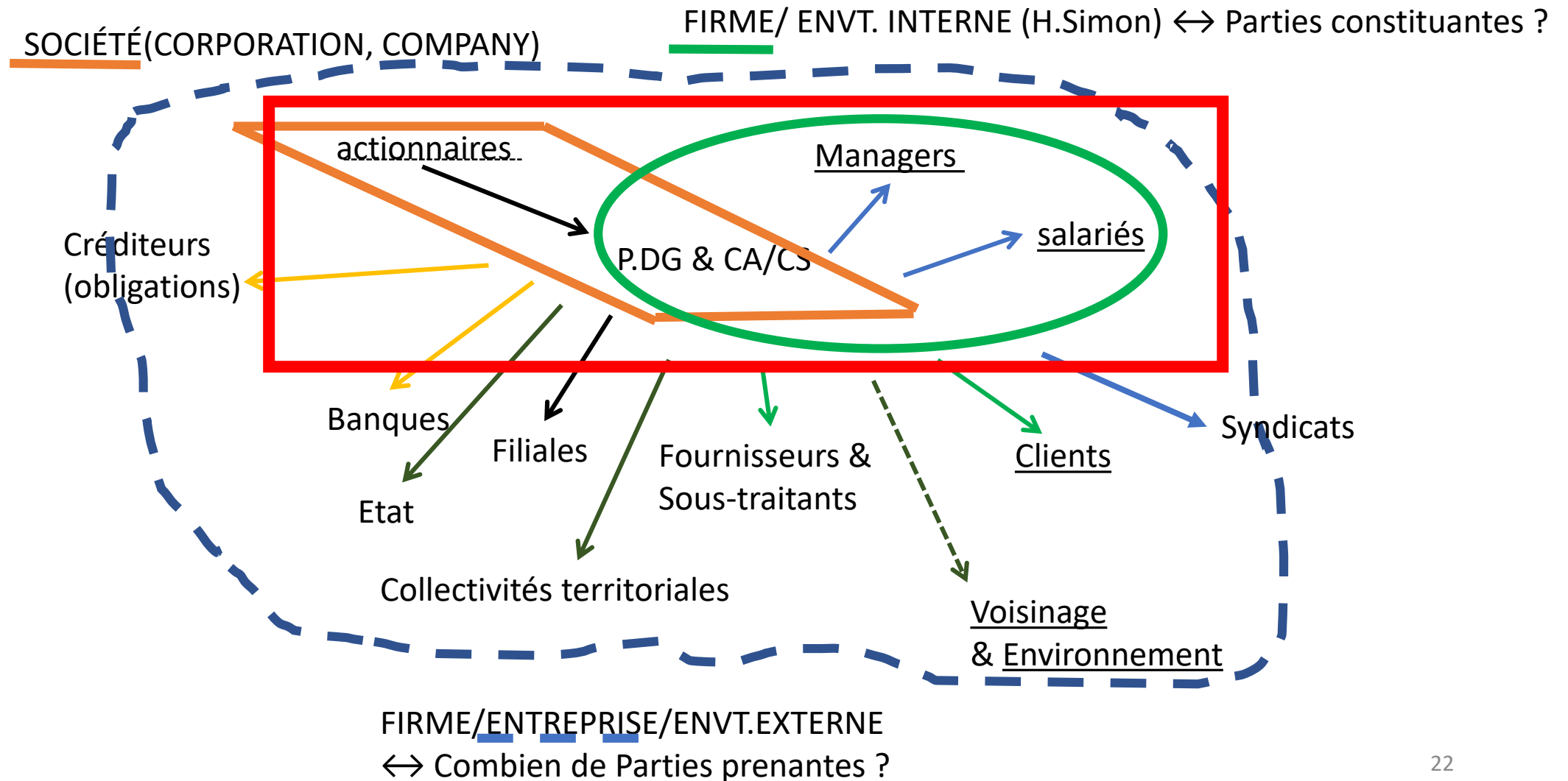
la « grande déformation »



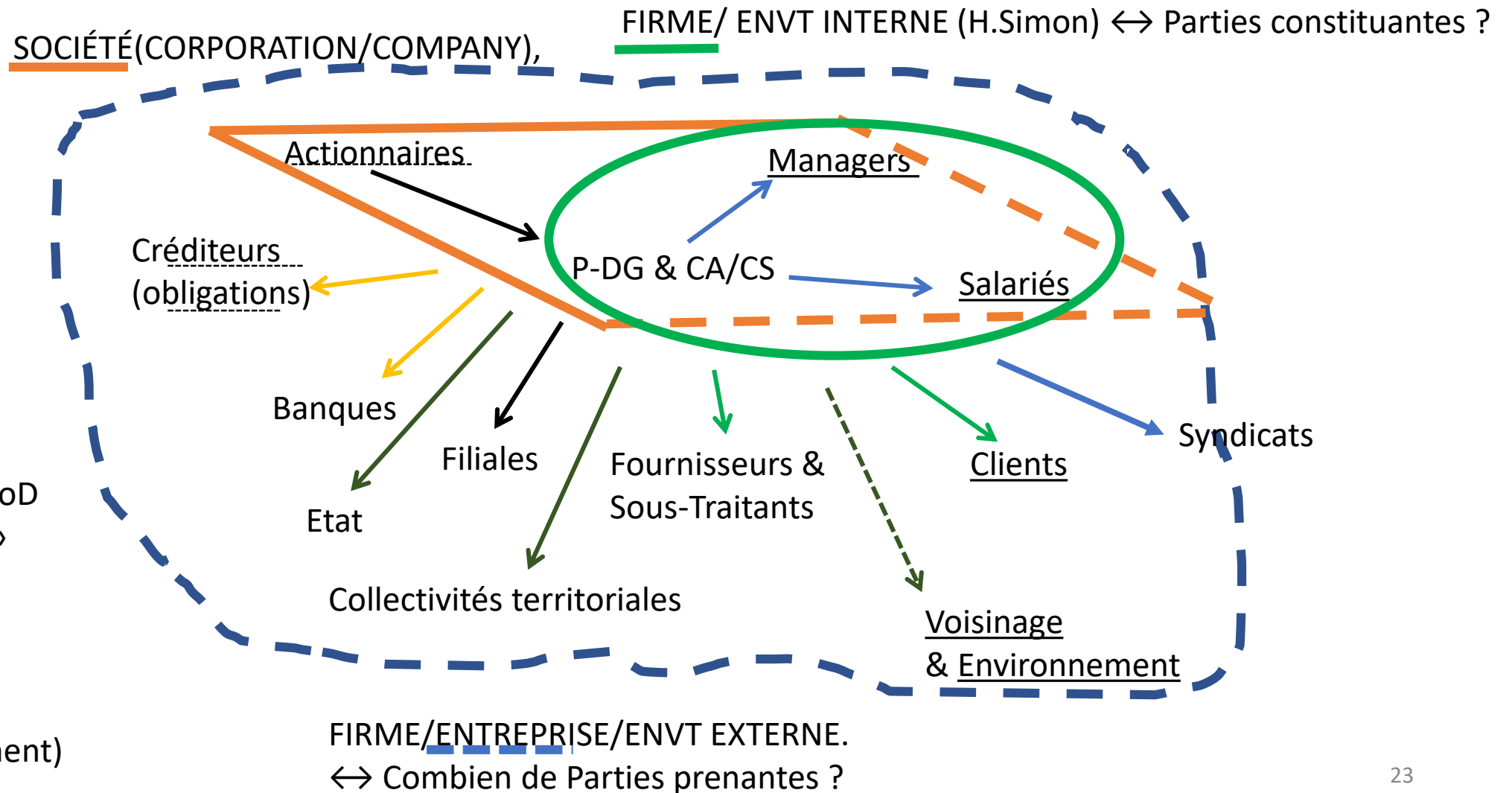
Y a-t-il un modèle d'entreprise qui n'ait pas encore été essayé ?

Oui ! la firme pluraliste

(= équilibre entre ses 3 parties constituantes)

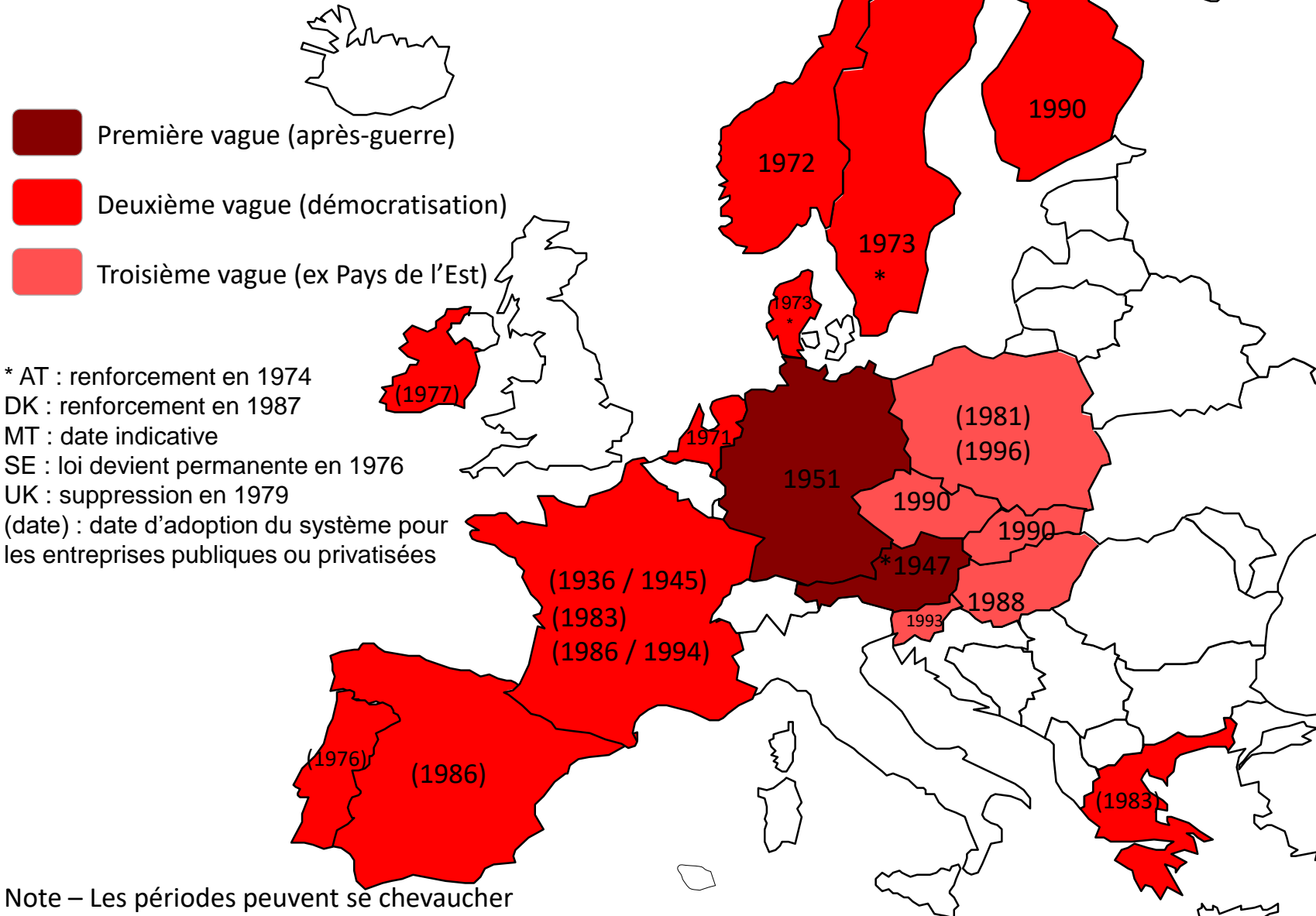


Elle existe juridiquement en Europe : elle s'appelle la « codétermination* » ...



*
NB. Le schéma ne représente que la CoD dite « d'entreprise » ou stratégique ; manque la CoD dite « d'établissement » (works councils ou comité d'établissement)

Europe : Les trois vagues de codétermination



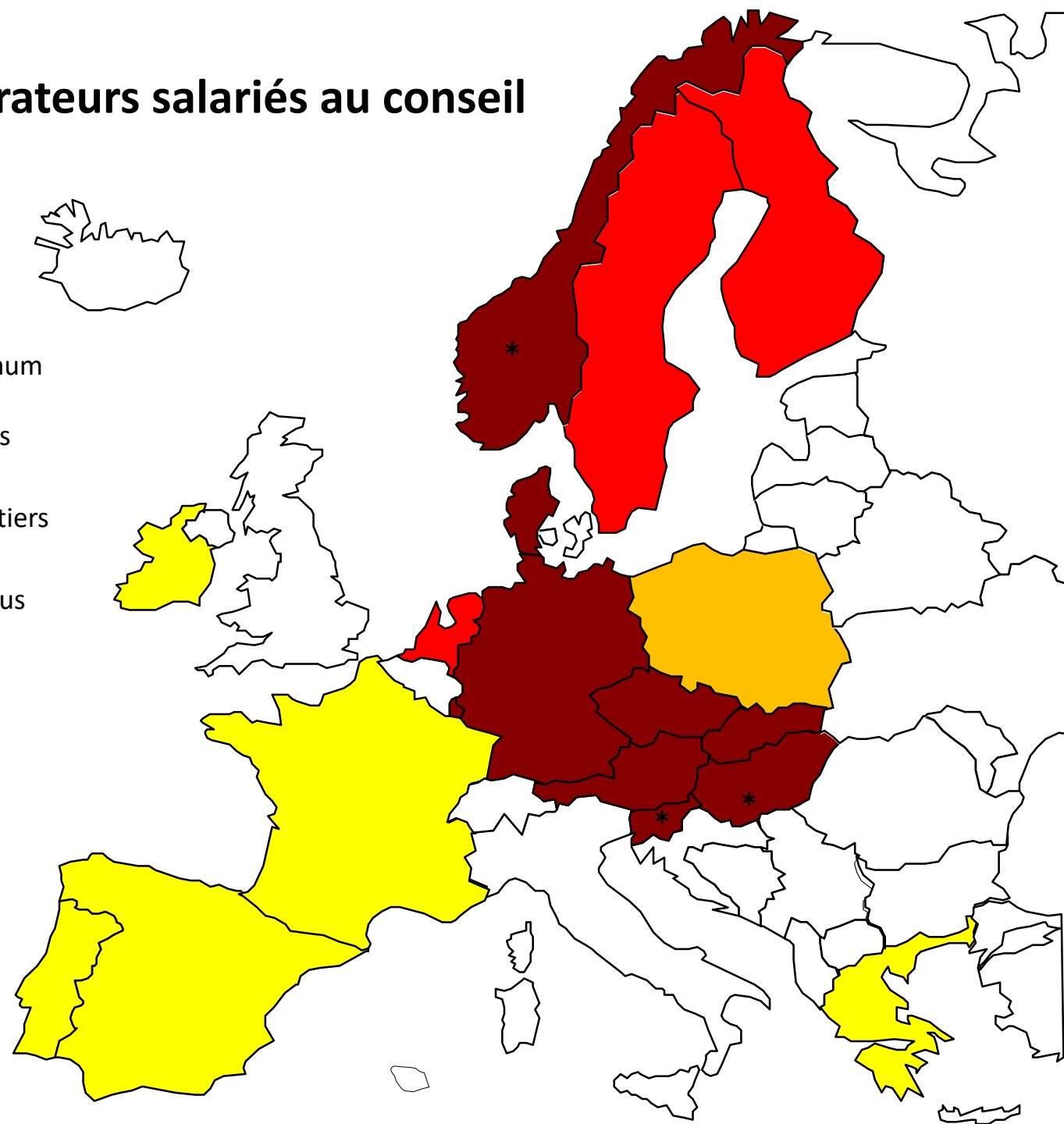
Source
Jean-Louis BEFFA
& Christophe CLERC
*Les chances d'une
codétermination
à la française,*
Fondation
Cournot,
Janvier 2013

Europe : % des administrateurs salariés au conseil



P&P : Public et **privatisé**

* *Slovénie* : moins d'un tiers dans les sociétés monistes
Hongrie : accord nécessaire dans les sociétés monistes
Norvège : 1/3 si effectifs > 50



Source

Jean-Louis BEFFA
& Christophe CLERC
*Les chances d'une
codétermination
à la française,*
Fondation
Cournot,
Janvier 2013

Europe : seuil de déclenchement de la Codétermination

- 1** Elevé (500 employés ou plus)
- 2** Moyen (51-500 employés)
- 3** Faible (50 employés ou moins)

DI : demande initiale
nécessaire

(x) : seuil pour les sociétés privatisées

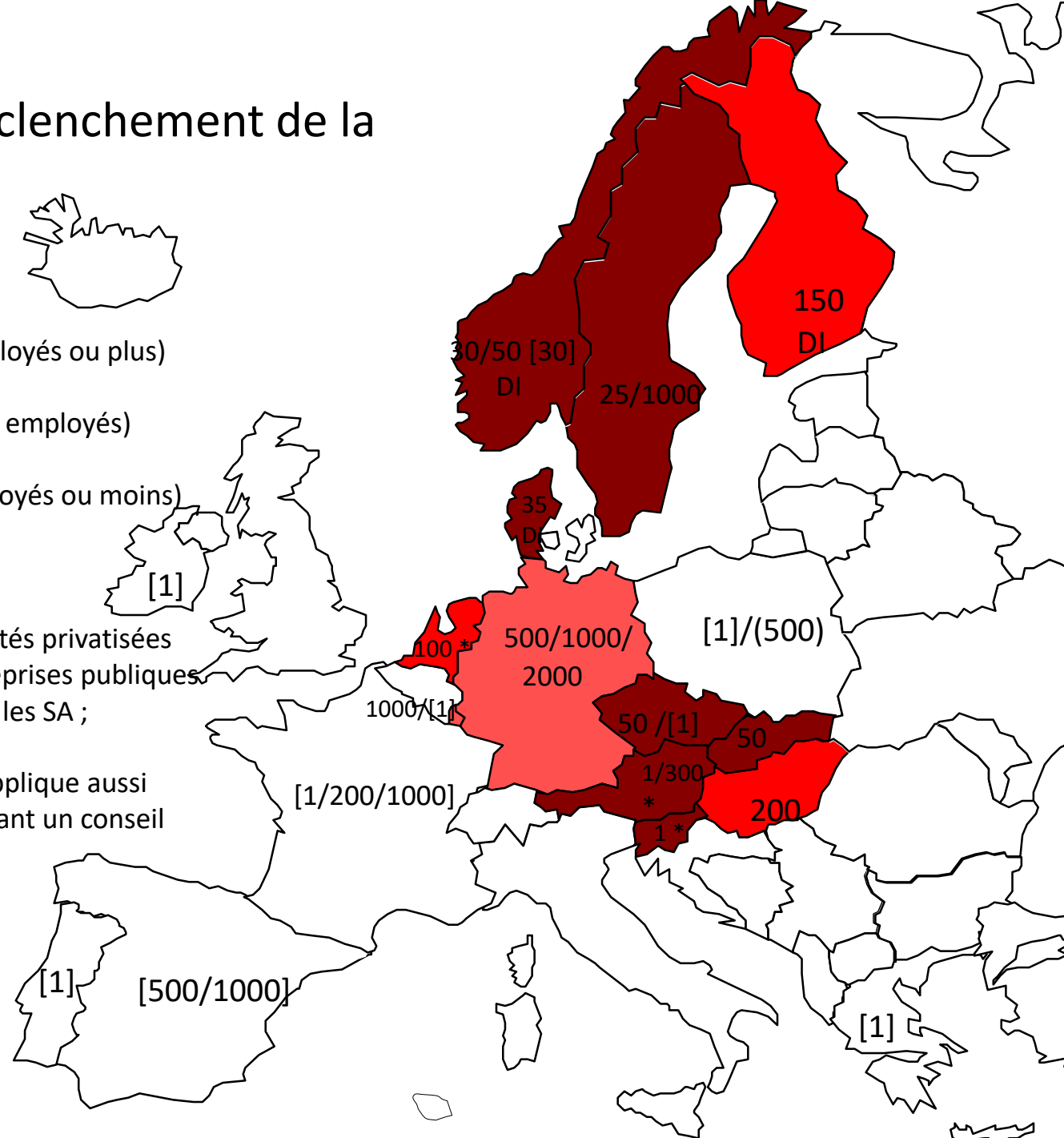
[x] : seuil pour les entreprises publiques

* AT : pas de seuil pour les SA ;

300 pour les SARL

NL : seuil de capital s'applique aussi

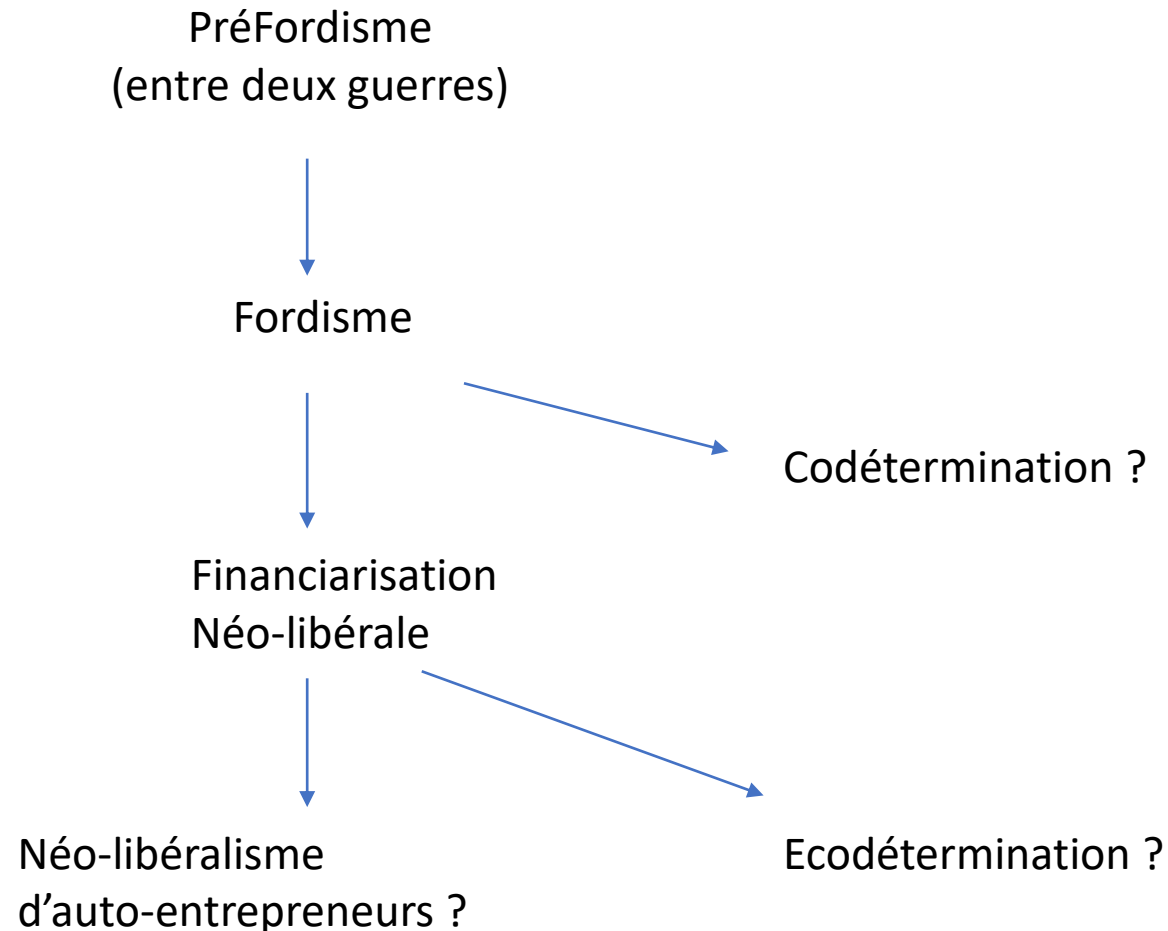
SI : pour les sociétés ayant un conseil
de surveillance



Source

Jean-Louis BEFFA
& Christophe CLERC
*Les chances d'une
codétermination
à la française,*
Fondation
Cournot,
Janvier 2013

Une histoire conventionnaliste en complément de l'histoire régulationniste



MERCI DE VOTRE ATTENTION